



Mise en place d'une politique d'achat durable

L'exemple de Dracénie Provence Verdon Agglomération

Webinaire ARBE
19 décembre 2023

Un peu d'histoire et de chiffres

2010 : Intégration des enjeux du développement durable dans les achats de DPVA

En 2023, l'achat durable à DPVA c'est :

- ✓ **85% de marchés intégrant des considérations environnementales**
- ✓ **Plus de 30 000 heures d'insertion annuelles**
- ✓ **80% d'achat attribués à des TPE PME**

Les incontournables pour mettre en place une politique d'achat durable

- ✓ Un portage politique et technique indispensable

Les questions à résoudre

La question de la légitimité

La question de la transversalité

La question de la collégialité

Première étape Mener un état des lieux des achats

- ✓ Qu'achetons-nous ?
- ✓ Qui achète ?
- ✓ Comment achetons-nous ?

But : Comprendre la maturité de la collectivité sur la prise en compte des questions d'achat durable

Exemple d'état des lieux utilisé à DPVA

- **Y a-t-il une politique d'achats écoresponsables formalisée au sein de la direction (note de service...)?** Si oui transmettre les directives

- **Qui définit les besoins d'achat, rédige les cahiers des charges et suit l'exécution des prestations ?** (identification des acheteurs pour les différentes catégories de produits – biens et services et rôle)

.....
.....

- **Pensez-vous maîtriser les aspects réglementaires pour prendre en compte la transition écologique et l'insertion sociale dans vos achats ?** *Effacer les réponses inutiles. Nota : vous ou votre équipe.*

La rédaction et l'analyse de critères de performances environnementale et sociale ?

Oui parfaitement
Oui partiellement
Non

- **Sur les 5 derniers achats passés par votre direction, combien ont-ils intégré la transition écologique ou des considérations sociales ?**

Un diagnostic qui doit être mis en miroir

- ✓ Des objectifs et contraintes réglementaires imposées (loi Egalim, flotte automobile zéro émission, décret AGECE etc.) et à venir (réemploi, pnad, etc.)
- ✓ De la stratégie propre de la collectivité et de ses partenaires en matière de transition et de développement durable

Un diagnostic qui doit faciliter l'élaboration d'un plan d'action

- ✓ **En permettant de prioriser les familles d'achat par rapport aux questions de transition**
- ✓ **En favorisant la montée en puissance progressive des acteurs de l'achat**
- ✓ **En interrogeant l'organisation achat de la collectivité**

Un plan d'action qui doit irriguer les processus achat

- ✓ **En s'intégrant dès la définition des besoins d'achat**
- ✓ **En définissant des objectifs quantifiables**
- ✓ **En impliquant les fournisseurs de la collectivité dans sa mise en action**
- ✓ **En accompagnant les acheteurs de la collectivité**

Un plan d'action qui doit être suivi et évalué

- ✓ **En s'intégrant dans le rapport d'activité et le contrôle de gestion des directions**
- ✓ **En utilisant des outils de reporting simples et partagés avec les fournisseurs**
- ✓ **En servant de base à la communication de la collectivité en matière de transition**

NETTOYAGE

SOUS FAMILLE DE PRODUITS : PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES LOCAUX PRODUITS ET MATERIEL D'ENTRETIEN

LISTE DES PRODUITS CONCERNES

- Dégraissants
- Détergents
- Nettoyants universels
- Accessoires de nettoyage...

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX A PRENDRE EN COMPTE POUR LE MARCHÉ

CYCLE DE VIE	ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	SPECIFICATIONS TECHNIQUES RECOMMANDEES
FABRICATION	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter l'utilisation de ressources naturelles non renouvelables - Limiter le recours aux substances nocives pour l'environnement (pollution aquatique et atmosphérique) et la santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser des produits fabriqués à partir de ressources renouvelables, recyclées ou recyclables (contenants) - Favoriser les produits à fort taux de biodégradabilité - Limiter la présence de substances ou préparations classées dangereuses. - Favoriser les produits ne contenant pas de propulseurs au CFC (nocifs pour la couche d'ozone)
USAGE	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la sécurité du produit - Prévenir les risques pour l'environnement et la santé humaine - Limiter la pollution de l'air et de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les produits concentrés avec des systèmes de dosage intégrés - Exiger des instructions d'utilisation pour le personnel (mode d'emploi respectueux de l'environnement) - Exiger des produits dont la toxicité pour l'homme est nulle - Favoriser les produits rechargeables, lavables - Favoriser des produits biodégradables dans l'eau
FIN DE VIE	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des déchets - Gestion adaptée des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter le nombre d'emballages - Favoriser les emballages en carton recyclé - Assurer une gestion adaptée des emballages souillés

1/ Prestations de nettoyage des locaux et des produits d'entretien

<i>OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX / SOCIAUX DPVA</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Atteindre 80% de produits éco-labellisés ou ayant des caractéristiques au moins équivalentes à celles de l'écolabel européen dans les catégories de produits couverts par cet écolabel ; - Atteindre 20% des horaires de travail en journée dans les marchés de prestation de nettoyage - 15% du temps de travail réservé à l'insertion de personnes en difficulté d'accès à l'emploi.
<i>EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES / SOCIALES</i>
<p>Clauses : Produits bénéficiant d'un écolabel pour : sanitaires, vitres, entretien sol – sacs NF EN. Clause d'insertion à minima de 5%</p> <p>Critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage d'autres produits éco-labellisés au-delà du minimum imposé - Matériel plus respectueux de l'environnement - Méthode et organisation du travail plus respectueuse de l'environnement - Pourcentage d'heure d'insertion au-delà du minimum imposé / type de contrat et d'accompagnement proposé
<i>SUIVI / EVALUATION</i>
<p>Indicateur(s) possible(s)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'heures de travail réalisées en journée - % de produits éco-labellisés - Quantités de fournitures commandées par an (en quantités / nb d'articles et montant) - Quantités et % de fournitures dites « durable » commandées par an (en quantités / nb d'articles et montant). - % du temps de travail réservé à l'insertion de personnes en difficulté d'accès à l'emploi.

